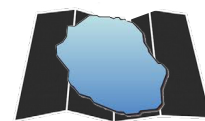




TRONC COMMUN FI/FC



Objectif pédagogique :

savoir gérer un contentieux devant le tribunal judiciaire.

Méthode pédagogique :

approche concrète et stratégique de chaque type de procédure.

Niveau 2 :

approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière.

Domaine :

procédure civile.

Public visé :

avocats.

Prérequis :

il est recommandé d'avoir validé une formation en droit et d'avoir des connaissances de base dans la matière traitée.

Support pédagogique :

un support de cours sera remis en fin de formation.

Evaluation :

une évaluation à chaud sera envoyée en fin de formation.

Tarif :

Savoir conduire une procédure devant le tribunal judiciaire

Jeudi 2 septembre 2021 de 8h30 à 11h30

INTERVENANTS

Tiffanie Reiss, magistrat.

Aliénor Kamara-Cavarroc, avocate à la cour et directrice de la pédagogie à l'EFB.

PLAN DE LA FORMATION VIRTUELLE

- I. Généralités communes aux procédures écrite et orale
- II. Procédure écrite ordinaire
- III. Audience d'orientation
- IV. Mise en état
- V. Procédure orale ordinaire
- VI. Procédure accélérée au fond
- VII. Jugement
- VIII. Les délais
- IX. Procédures spécifiques